Archives de la Guadeloupe 1 E 16/182

Samedi livis da mois de Septembre guil hunt cent quatre-vingt-douze res de relevée par-devant nous Cer Terme, Jumie Adjoint bouctions de Main et bouctions de Main et best l'étre, Inmanuel age de heute un ans, apudeux micaniciens lie au Canal age de heute un ans, apudeux micaniciens lie au Canal du sexe féminier nee au chorne à Plane le la devat event de Pranche forche, le samedit lept du mois d'Avuit évenle, a quatre beures de re en fant est la domoiselle Tabignon Addil, agéé t leing ans, cultivalue, domicalies audit leur de les dites déclaration et présentation faites en présence des sieurs loir donner le s prénoms de Ormantine, Obélaible les les des sieurs de par de trout ciuy aux, chairon et alexandre de agéé de trant-cing aux, carrières, tous deux do en cette Commune. Preie et les temaine signé avec nous le présent acte de naissance, ir en a été donné lecture. Pailles Barnard Vistos Emmanus	Anony gulien a declare vouloir donner les prend paint fonction be staw Officier de l'état civil de la forme No 160 No 160 NAISSANCE do a déclaré vouloir donner les prend le prend au source de nous a présenté un ent le present mois de septent le present mois de septent le prend au source de l'enve et les prend a déclaré vouloir donner les prend les dites Perpolo , agé de sings hu prings de la semons hu prings de la semons presenté un ent les dites Perpolo , agé de sings hu prings de la semons prénd prings de la semons prend Du neuf septembre mul hui de ont le preue et les tem prend qu'il jour en a été donné les tre	par-devant nous les les les premer est compare le sieur get huit any, charron, domicilié en cette Commune, au la du sexe faming, née au dit lieu le peudi premier nobre, à cung heuves du soir, s'en beconnaissant que la meir decette enfant est la lemvielle rigee de vingt huit any, sans profession, do. a lagacelle enfant il ont de Oune Ruse déclaration et présentation faites en présence des sieurs hailis qui any, charron, et bécule leon sièreix, age do on, tous reut domicilié en cette Commune; ons signé avec nous le présent acte de naissance, ire l'officient de l'État Giril Leure et leon l'état Giril Leure et leon l'état Giril	
---	--	--	--